1876, à l'honorable M. Church, qui avait alors vendu tout son emprunt à la Banque des Marchands. En 1883, M. Wurtele a vendu les derniers £500,000 sterling de l'emprunt de 1882 à la Banque de Montréal et la Gazette n'a pas soufflé mot. De quelle grâce nous attaque-t-elle donc parce que nous avons fait la même chose en 1888? Si la concurrence était avantageuse en 1888, elle devait l'être pareillement en 1876, en 1880 et en 1883? Pourquoi la Gazette ne l'a-t-elle pas réclamée alors comme elle le réclame aujourd'hui?

D'ailleurs, nous avons provoqué la concurrence, puisque nous avons demandé des soumissions, ce qui n'a pas été fait pour l'emprunt de 1880,

qui fut vendu directement et privément à M. Cahen d'Anvers.

On nous fait aussi un reproche de ce qu'après avoir pris l'emprunt à 96½, le Crédit Lyonnais l'ait placé ou fait coter à 101¼, ou 4¾ de plus que le prix payé par lui. Mais on oublie que ces 4¾ ne représentent pas un profit réel, puisque le Crédit Lyonnais a acheté ferme et paie tous les frais d'émission, de change, de timbres, etc., lesquels frais représentent au-delà de 2 o/o.

De plus, en consultant la liste officielle de Burdett, je constate qu'en 1883, la Banque de Montréal a mis sur le marché de Londres, à 107, les £500,000 de l'emprunt 5 o/o de 1882 que M. Wurtele lui avait vendu à 100: La Gazette et les autres journaux bleus, qui poussent les hauts cris parce que le Crédit Lyonnais semble avoir réalisé un honnête profit, n'ont pas eu un mot de blâme, quand la Banque de Montréal a obtenu un profit de 7 o/o, absolument de la même façon.

Enfin, la Gazette semble fort intriguée de ce que MM. Heidelbach, Ickelheimer & Cie, banquiers de New-York, paraissent avoir été mêlés à la négociation de notre emprunt. Pourtant elle n'a rien dit quand les mêmes banquiers ont été mêlés à l'emprunt de 1880, et je vous prie de croire que s'ils ont coûté quelque chose à la province en 1880, ils ne lui ont rien coûté en 1888, car nous ne leur avons pas payé un seul sou.

Messieurs, ces observations vous donnent une juste idée de toutes les critiques qu'on a faites de notre emprunt, et je ne crains pas de dire que c'est incontestablement l'opération financière la plus avantageuse qui ait

jamais été faite pour la province de Québec.

Pourtant, nous nous trouvions dans une position exceptionnellement difficile. Outre le discrédit résultant du mauvais état dans lequel se trouvaient les finances de la province, quand nous en avons pris l'administration il nous a fallu refouler le courant, ou si vous voulez, défaire les cotes établies par nos prédécesseurs. Après avoir emprunté d'abord à 5 /° et à un escompte considérable, ces messieurs étaient descendus à 4½ en 1880, en sacrifiant sous forme d'escompte \$503,581, puis avaient été forcés de revenir à 5°/, en 1883; ils avaient procédé par demi-points, au lieu qu'il nous a fallu baisser d'un point entier pour arriver d'un seul bond à 4°/°, cote qu'ils n'ont jamais pu atteindre. Il était réservé à mon honorable ami, le trésorier de la province, dont l'expérience, l'habileté et l'honorabilité dans les affaires lui ont valu une réputation des mieux établies, il était réservé à l'honorable M. Shehyn d'inscrire ainsi la province de Québec, dans le monde de la finance et des affaires, parmi les pays les mieux cotés. En présence d'un pareil résultat, nous avons droit de pro-

r plus otalité erling, e des r l'exz pour 887 à par le r tête

infini-

ur les:

l,**73**8,-

nu ne
itions
tête?
Montcelles
aussi
vrai
plus
5½, au

runt
ia, ou
La
t nos
effets
que
te de

t au
és de
int à
u du
nous
ndets de
sait
itres

ires, r la ant, lous:

ırait

en.